

Année de la Formation/Domaine/Mention : M1 / DEG / Droit de la propriété intellectuelle Parcours-type : Propriété Intellectuelle et Droit des nouvelles technologies Parcours pédagogique (le cas échéant) : Responsable de la Formation : Jean-Michel BRUGUIÈRE Responsable de l'Année : Jean-Michel BRUGUIÈRE									Code Diplôme : ABMDP11 Code VDI : 101 Code Etape : ABM1IT Code VET : 211			Date approbation Composante : 12/06/2025 Date approbation/présentation CFVU : 24/06/2025 N° de version dans l'accréditation : 5 Formation Initiale/Formation Continue Présentiel									
Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	N° RNCP : 38193	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	VET porteuse	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient nt (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES								NOMBRE D'HEURES				
	1ère session								Session de seconde chance				CM	TD	CM/TD	TP					
	Contrôle Continu (CC)								Coef.(1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report					Coef. (1) ou %	examen terminal	Coef. (2) ou %		
SEMESTRE 1																					
		Unité 1 - La protection de l'activité			ABFI7UB1	O	21	20													
		Aspects fondamentaux de la propriété industrielle	M1/DT PRIVE/DCP	PI ABM1IT 211				10	Ecrit et/ou oral	40%	Ecrit	60%	oui	40%	E ou O	60%	32	13,5			
		Aspects fondamentaux de la Propriété littéraire et artistique						10	Ecrit et/ou oral	40%	Ecrit	60%	oui	40%	E ou O	60%	32	13,5			
		Unité 2 - La valorisation de l'activité			ABFI7UB2		9	10													
		Droit international privé	M1/JPP/JPP M1/DT PRIVE/DCP M1/DT PRIVE/DPF M1/NOTARIAL/NOT M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL M1/DT EUROPEEN/CJE M1/DT INTERNATIONAL/CJIN M1/DT INTERNATIONAL/SCID	JPP ABM1AI 211				5			E et/ou O	100%			E ou O	100%	32				
		Droit des contrats civils et commerciaux	M1/JPP/JPP M1/DT PRIVE/DCP M1/DT PRIVE/DPF M1/NOTARIAL/NOT M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL M1/DT EUROPEEN/CJE	DCP ABM1CP 221				5			E et/ou O	100%			E ou O	100%	32				
		Bonification 1			ABFI7NA9	B		2													
		Langues						2													
		Sport						2													
		ETC du SET						2													
		Bonification 2				B		1													
		Engagement étudiant						1													
Total ECTS / Semestre								30	Total Nbre d'heures								128,00	27,00	0,00	0,00	

Commentaire :
L'étudiant peut suivre, au titre de la bonification 1, un enseignement supplémentaire de langues ou de sport, ou un ETC du SET. Si les étudiants choisissent plusieurs matières, seule la meilleure note est prise en compte pour établir cette bonification 1. Les points obtenus au-dessus de la moyenne sont ajoutés, à titre de bonification au total général du semestre sans conséquences sur le nombre de crédits.
Une bonification "Engagement étudiant" est également proposée au semestre 1 et au semestre 2 (v. RDE).
Les bonifications sont facultatives et peuvent être cumulables : bonif 1 (hors engagement associatif et syndical) + bonif 2.

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées.